

PLAN DE MAÎTRISE SANITAIRE

Référence : 21-89-33 Plan de maîtrise sanitaire (Auxerre)

Thématique : Prévention et sécurité

Objectif

Se mettre en conformité et mettre en place son Plan de Maîtrise Sanitaire.

Public

Chef d'entreprise, conjoint, salarié, demandeur d'emploi, créateurs d'entreprise de l'alimentaire.

Programme

- Définir le type de PMS (Plan de Maîtrise Sanitaire).
- Utiliser les guides des bonnes pratiques d'hygiène.
- Répondre aux attentes des fiches sectorielles (viande, lait, poisson, oeuf, restauration...).
- Mettre en oeuvre et formaliser le plan HACCP.
- Avoir une traçabilité adaptée.
- Déterminer la durée de vie des aliments.
- Mettre en place des plans d'autocontrôle efficaces.

Prérequis et niveau de connaissance préalable

Avoir de bonnes connaissances en matière d'hygiène (avoir suivi la formation hygiène alimentaire ou hygiène et allergènes).

Moyens pédagogiques et techniques d'encadrements

- Formateur spécialisé dans le domaine d'intervention certifié Calyxis CEPR "Conduite de Système HACCP/SMSDA" et sélectionné par la CMA.
- Effectif de 6 à 8 stagiaires.
- Apports théoriques et mise en pratique.

Suivi et évaluation de l'action de formation

Évaluation formative tout au long du stage - Feuille d'émargement - Attestation de stage.

Coût de la formation

Coût total pour 1 jour de formation : 260 euros comprenant les frais pédagogiques (210 euros) et les frais d'inscriptions (50 euros) ► [voir les conditions générales de vente.](#)

Ces coûts peuvent être pris en charge par les financeurs de la formation.

Votre conseiller Chambre de Métiers vous aide dans vos démarches et vous accompagne dans le montage du dossier de prise en charge de la formation. Contact : 03 86 42 05 89.

Renseignez-vous en cliquant sur « Être rappelé » en bas de la fiche.

Réservez dès maintenant votre place

Attention, les places à nos formations sont limitées. Si cette formation vous intéresse, réservez votre place directement en ligne ci-dessous.



Notre organisme a reçu la certification Qualiopi pour la qualité de ses formations

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Région Bourgogne Franche Comté

N°SIRET : 130 026 073 00010

www.artisanat-bfc.fr | VOTRE CMA DISPONIBLE QUAND VOUS L'ÊTES !

N° déclaration d'activité formation : 27 39 01242 39
(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)

Délivré par:

- 89 - CMA Formation Auxerre : Délégation de l'Yonne 56-58 rue du Moulin du Président - BP 337 - 89005 AUXERRE Cedex

Prochaine session en cours de programmation. Vous pouvez dès à présent nous faire part de votre intérêt en cliquant sur "Être rappelé pour en savoir plus" depuis la page descriptive de l'offre sur votre plateforme.

Tarifs:

- Tout public - contact